

Rue des Pavots 34
1030 Bruxelles
Belgique - Belgium
info@amarna.be

☐ +32 2 705 78 19
Fax +32 2 705 74 59
BBRUBEBB – BE79 3100 1084 9033
<http://amarna.org/>

À L'INTENTION DES ADOPTANTS ET DU MÉDECIN CONSEIL (Dr Houvet)

Afin d'obtenir le certificat médical exigé par la procédure, veuillez prendre **rendez-vous** chez le Docteur Houvet en téléphonant au 02 732 51 99 aux heures suivantes uniquement du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Un examen sanguin est nécessaire ; si vous le faites chez le Dr Houvet, il ne faut pas être à jeun mais il faut une vignette de mutuelle. Sinon il est nécessaire d'apporter les résultats d'une prise de sang récente (moins de 3 mois) où figurent : **GPT-CRP- Chol T-LDL - Gamma GT-HCV-CréatTSH - HIV – AgHBS**

Dans le cas d'un certificat de stérilité à rédiger par le Dr Houvet, veuillez lui apporter le certificat de stérilité de votre gynécologue/andrologue.

Documents à avoir pour nos pays :

MADAGASCAR : certificat de bonne santé physique et mentale du couple - en français. Cachet du médecin, signature & date **(5 originaux)**.

THAILANDE : certificat de bonne santé physique et mentale du couple + éventuellement un certificat de stérilité ou d'infertilité séparé- en anglais. Cachet du médecin, signature & date.

AFRIQUE DU SUD : certificat de bonne santé physique et mentale du couple en anglais avec l'indication supplémentaire du test HIV et du test du foie. Cachet du médecin, signature & date.

COTE D'IVOIRE : certificat de bonne santé physique et mentale du couple + éventuellement un certificat de stérilité ou d'infertilité séparé - en français. Cachet du médecin, signature & date.